

C O L L E C T I O N S U P

robert cornevin

80

24

littératures
d'afrique noire
de langue française



littératures modernes

PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANC

Littératures d'Afrique noire
de langue française

Littératures
d'Afrique noire
de langue française

626
fév. 77

ROBERT CORNEVIN

Professeur honoraire à l'Université de Jussieu - Paris VI
Université de Paris VI
Membre de l'Institut de France



16° Z.
14576
(10)

INSTITUT DE FRANCE

LITTÉRATURES MODERNES

SECTION DIRIGÉE PAR ROBERT MAUZI

10

43
7.44

16.5
14224
(1)

COLLECTION SUP

Littératures
d'Afrique noire
de langue française

ROBERT CORNEVIN

Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer

Président de l'ADEF

(Association des Ecrivains de Langue française)



PRESSES UNIVERSITAIRES DE FRANCE

DL • - 5 4 1776 - 07816

COLLECTION SUP

Littératures
d'Afrique noire
de langue française

ROBERT CORNÉVIN



Dépôt légal. — 1^{re} édition : 1^{er} trimestre 1976
© 1976, Presses Universitaires de France
Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation
réservés pour tous pays

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| AVANT-PROPOS | 13 |
| CHAPITRE PREMIER. — <i>Littérature africaine et francophonie : définitions et problèmes</i> | |
| I. Littérature africaine : définition et problèmes..... | 17 |
| 1) La qualité d'écrivain africain et le « colonialisme » littéraire..... | 18 |
| 2) Quantité et qualité. Articles et brochures..... | 21 |
| II. Les difficultés de l'édition | 22 |
| 1) L'édition jusqu'en 1948 | 22 |
| A) Imprimeries administratives et missionnaires | 22 |
| B) Littérature éparsée et manuscrits inédits.... | 22 |
| 2) L'édition de 1948 à 1964..... | 24 |
| A) L'édition parisienne et les auteurs africains. | 24 |
| B) Les Editions Présence Africaine..... | 25 |
| C) Editions à compte d'auteur et « commandite familiale » | 26 |
| 3) L'édition après 1964..... | 26 |
| A) Maisons d'édition en Afrique..... | 27 |
| B) Mémoires, thèses..... | 28 |
| III. Importance de la presse et des revues..... | 29 |
| 1) « Présence africaine »..... | 30 |
| 2) Revues universitaires et feuilles estudiantines | 30 |
| IV. Importance du monde francophone..... | 31 |
| 1) Les initiatives canadiennes-françaises..... | 32 |
| 2) Les déclarations du président Senghor..... | 32 |
| 3) Le périple africain du président Bourguiba et la francophonie | 32 |
| 4) La réserve française et ses motifs..... | 33 |
| 5) La francophonie : essai de définition..... | 35 |
| 6) Bilan du monde francophone..... | 37 |

| | |
|--|----|
| CHAPITRE II. — <i>La littérature orale</i> | 40 |
| 1) Importance des traditions orales en Afrique... | 40 |
| 2) Importance des chercheurs francophones dans cette collecte..... | 41 |
| 3) Littérature orale africaine et mouvement folkloriste européen..... | 42 |
| I. Le folklore et les contes populaires en Europe..... | 43 |
| 1) Le conte populaire français (des origines au XVIII ^e siècle) | 44 |
| 2) Littérature populaire et romantisme..... | 46 |
| 3) L'âge d'or de la recherche des traditions populaires en France (1860-1914)..... | 47 |
| 4) Déclin et renouveau : l'œuvre de Paul Delarue et Marie-Louise Ténéze..... | 48 |
| II. L'étude du folklore africain avant Equilbecq..... | 50 |
| 1) L'abbé Grégoire (1750-1831)..... | 50 |
| 2) Le baron Roger et le folklore sénégalais..... | 51 |
| 3) Les <i>Ba Routi</i> (missionnaires) de Moshesh et le folklore sotho..... | 52 |
| 4) L'abbé Boilat et Béranger-Féraud..... | 53 |
| 5) Les missionnaires du dernier quart du XIX ^e siècle..... | 54 |
| 6) Militaires et fonctionnaires..... | 56 |
| III. François-Victor Equilbecq, pionnier de la recherche africaniste sur la littérature orale..... | 58 |
| 1) Personnalité de F.-V. Equilbecq..... | 59 |
| 2) La collecte des traditions..... | 59 |
| 3) Sauvegarde du fond traditionnel..... | 60 |
| 4) Importance de la langue française pour l'Ouest africain..... | 60 |
| 5) Les contes doivent être dits à la nuit tombée... | 61 |
| 6) Importance de la moisson..... | 61 |
| IV. Littérature orale en Afrique francophone depuis Equilbecq (AOF, AEF, Cameroun, Togo)..... | 62 |
| 1) La littérature orale dans l'ancienne Afrique française après la première guerre mondiale..... | 62 |
| 2) Le R.P. Francis Aupiais et la littérature orale du Dahomey | 65 |
| 3) Encouragement à la collecte des contes : « Les contes d'Afrique » de R. Guillot..... | 67 |
| 4) Le projet d'enquête sur la littérature orale en Afrique Noire de Deborah Lifschitz..... | 68 |

| | |
|--|-----|
| 5) La guerre et l'après-guerre..... | 69 |
| 6) L'œuvre de Geneviève Calame-Griaule..... | 72 |
| 7) Les « Classiques africains »..... | 74 |
| 8) Mise en œuvre du fond traditionnel de leurs peuples par les auteurs africains..... | 75 |
| 9) Etudes universitaires sur la littérature orale.... | 77 |
| 10) Intérêt des maisons d'édition africaines pour la littérature orale..... | 77 |
| 11) Essor de la littérature orale à la radio et dans les périodiques africains..... | 79 |
| v. La littérature orale dans l'ancienne Afrique belge... | 81 |
| 1) La COPAMI et la préservation des arts oraux au Congo belge..... | 83 |
| 2) Les amis de l'art indigène..... | 83 |
| 3) Les débuts des Congolais..... | 84 |
| vi. Valeur de la littérature orale..... | 86 |
| vii. Classifications de la littérature orale..... | 88 |
| 1) Classification d'Equilbecq..... | 88 |
| 2) Blaise Cendrars et la querelle de Jahnheinz Jahn | 89 |
| 3) La classification du pasteur Junod..... | 91 |
| 4) Le plan de Labouret..... | 92 |
| viii. L'épopée vivante..... | 93 |
| 1) La définition du P ^r René Louis..... | 93 |
| 2) L'exemple de <i>La Chanson de Roland</i> | 96 |
| 3) L'épopée vivante africaine..... | 97 |
| ix. Le théâtre autochtone et les marionnettes..... | 99 |
| 1) Le guignol..... | 99 |
| 2) La chantefable..... | 100 |

Première époque

Les précurseurs

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE III. — <i>Les précurseurs au XIX^e siècle</i> | 107 |
| I. Félix Darfour : journaliste martyr de la négritude... | 107 |
| II. Léopold Panet et la liaison Sénégal-Mogador : un René Caillié africain..... | 109 |
| III. L'œuvre et la personnalité de l'abbé Boilat (1814- 1901)..... | 113 |
| 1) Les débuts de l'enseignement au Sénégal..... | 114 |
| 2) Le collège secondaire..... | 115 |

| | |
|---|-----|
| IV. L'abbé Moussa (1815-1860) aumônier de l'empereur Soulouque..... | 118 |
| V. L'équipe africaine de Faidherbe : Paul Holle et Bou el Moghdad..... | 118 |
| VI. L'abbé Léopold Diouf (1850-1929)..... | 119 |
| CHAPITRE IV. — <i>Le XX^e siècle jusqu'à la deuxième guerre mondiale</i> | |
| I. Le cadre culturel : enseignement et bibliothèques... .. | 122 |
| 1) L'enseignement dans l'Afrique belge..... | 122 |
| 2) L'enseignement dans l'Afrique française..... | 123 |
| 3) Les bibliothèques..... | 126 |
| II. Articles et ouvrages ethnographiques, linguistiques et historiques..... | 128 |
| III. Le « patronage » des administrateurs, missionnaires, journalistes | 132 |
| 1) Georges Hardy et Amadou Mapaté Diagne.... | 133 |
| 2) Randau et Dim Delobsom (Haute-Volta)..... | 133 |
| 3) L'école dahoméenne du R.P. Aupiais..... | 134 |
| 4) Satinaud et Félix Couchoro..... | 134 |
| 5) Le journaliste Jean-Richard Bloch et Bakary Diallo | 135 |
| IV. Massyla Diop et Ousmane Socé premiers romanciers sénégalais | 138 |
| V. Les débuts du théâtre néo-africain..... | 140 |
| 1) Théâtre scolaire et missionnaire..... | 140 |
| 2) Du théâtre de Bingerville au théâtre « universi- taire » de Ponty | 141 |
| 3) Essor du théâtre ivoirien (1938-1945)..... | 143 |
| VI. Des revendications sociales et civiques au mouvement de la négritude..... | 144 |
| 1) Revendications civiques au Sénégal | 145 |
| 2) Le Congrès panafricain de Paris (1919) et le mou- vement anti-impérialiste..... | 147 |
| A) Le Congrès panafricain de Paris..... | 147 |
| B) Anti-impérialisme et défense de la race nègre Kodjo Tovalou Houénou, 149 ; Lamine Senghor, 150 ; Tiémoko Garan Kouyaté, 150. | 149 |
| 3) Le concept de la négritude et sa genèse..... | 152 |
| A) René Maran, André Gide et le climat parisien vis-à-vis du Noir d'Afrique..... | 153 |
| B) Le témoignage de Senghor..... | 154 |

Deuxième époque

L'essor du mouvement littéraire africain

| | |
|--|-----|
| CHAPITRE V. — <i>Le mouvement de la négritude</i> | 159 |
| I. Senghor et l'affirmation de la négritude au lendemain de la deuxième guerre mondiale..... | 159 |
| 2. La négritude bantou selon Henri Drum..... | 160 |
| 3. Evolution de la négritude à travers congrès et festivals..... | 161 |
| 4. Wole Soyinka, négritude et « tigritude »..... | 163 |
| 5. Colloque sur « Négritude et Amérique latine » à Dakar (7-12 janvier 1974)..... | 163 |
| CHAPITRE VI. — <i>La marche à l'indépendance et son expression littéraire</i> | 165 |
| I. Evolution politique de 1945 à 1960..... | 165 |
| II. Le démarrage (1947-1949)..... | 167 |
| 1) « Afrique nouvelle » et « Présence africaine »..... | 167 |
| 2) Les anthologies..... | 168 |
| 3) La philosophie dogon de Marcel Griaule et la philosophie bantou du P. Tempels..... | 170 |
| 4) Le centenaire de l'abolition de l'esclavage..... | 170 |
| 5) Les élites africaines et les premières œuvres..... | 172 |
| III. L'essor (1950-1954)..... | 173 |
| 1) Bernard Dadié et F.-J. Amon d'Aby..... | 173 |
| 2) Evolution politique et histoire..... | 174 |
| 3) Les romans..... | 175 |
| IV. L'épanouissement (1955-1960)..... | 177 |
| 1) La contestation politique..... | 178 |
| 2) Romans et poèmes..... | 179 |
| V. Le théâtre (1945-1960)..... | 182 |
| 1) Le théâtre africain à Paris..... | 182 |
| 2) Le renouveau africain..... | 183 |
| 3) Le réveil du théâtre ivoirien..... | 184 |
| 4) Répertoire et édition des pièces de théâtre..... | 184 |
| CHAPITRE VII. — <i>Littératures panafricaines, régionales et nationales</i> | 187 |
| I. Le grand prix littéraire de l'Afrique noire de l'ADELF..... | 187 |

| | |
|---|-----|
| II. Autres lauréats africains..... | 191 |
| 1) Le Renaudot au Malien Yambo Ouologuem ou les imprécations d'un Dogon en colère..... | 191 |
| 2) Prix de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.. | 191 |
| 3) Les prix du Festival des Arts nègres..... | 192 |
| 4) Les prix Léopold Sédar Senghor..... | 194 |
| III. Littératures nationales..... | 194 |
| 1) Le Sénégal : un poète président figure de proue d'un brillant ensemble..... | 194 |
| A) Essais politiques et économiques généraux. | 195 |
| B) Essais concernant le Sénégal..... | 196 |
| C) La poésie sénégalaise..... | 197 |
| D) Romans | 198 |
| 2) La Côte-d'Ivoire : Bernard Dadié, romanciers, poètes et dramaturges..... | 198 |
| A) Les romanciers..... | 199 |
| B) Les poètes..... | 201 |
| 3) Le Cameroun : un remarquable essor..... | 203 |
| A) Etudes et thèses..... | 204 |
| B) Roman | 205 |
| C) Poésie..... | 207 |
| 4) Le Congo : une remarquable floraison..... | 208 |
| A) Romans et nouvelles..... | 209 |
| B) Poésie..... | 210 |
| C) Théâtre | 211 |
| 5) Le Gabon : Mgr Raponda-Walker et quelques autres | 212 |
| 6) La République centrafricaine..... | 213 |
| 7) Le Tchad..... | 213 |
| 8) Le Dahomey : journalistes et enseignants..... | 214 |
| A) Poètes | 216 |
| B) Le théâtre dahoméen..... | 217 |
| 9) Le Togo : Félix Couchoro et le roman régionaliste | 217 |
| A) Poésie..... | 219 |
| B) Etudes linguistiques et ethnographiques... | 219 |
| 10) Le Niger : la personnalité de Boudou Hama et les chroniques « Cultures, art et spectacles » de la presse nationale..... | 220 |
| A) Histoire et tradition..... | 222 |
| B) Le théâtre..... | 222 |

| | |
|--|-----|
| C) Poésie, contes et romans au banc d'essai de la presse du Niger..... | 223 |
| 11) La Haute-Volta : le poids de l'histoire..... | 224 |
| 12) Mali : poids de la tradition..... | 226 |
| 13) Guinée : une littérature de l'exil ou de la prison..... | 229 |
| 14) Mauritanie | 232 |
| 15) Le Zaïre : une critique littéraire d'une exceptionnelle vitalité..... | 233 |
| A) Ecrits du temps des troubles : dominante politique (1960-1965)..... | 234 |
| B) La décennie du général Mobutu..... | 235 |
| a) Edmond Witahnkenge et la collection « Belles-Lettres »..... | 235 |
| b) Concours littéraire : le prix Senghor.... | 236 |
| c) Les cercles littéraires | 237 |
| d) Théâtre | 239 |
| Rwanda et Burundi..... | 241 |
| 16) Le Burundi : un pays meurtri par les événements de 1972 | 241 |
| 17) Le Rwanda : l'abbé Kagame et la tradition.... | 242 |
| 18) Auteurs éthiopiens de langue française..... | 243 |
| 19) Auteurs angolais et de Guinée-Bissao | 244 |
| 20) Auteurs de Nigeria et du Ghana..... | 246 |
| CONCLUSION | 248 |
| BILAN DES OUVRAGES CONSACRÉS A LA LITTÉRATURE NÉGRO-AFRICAINE et Conseils d'orientation bibliographique pour le chercheur..... | 249 |
| 1. De l'anthologie nègre de Blaise Cendrars aux modernes colloques..... | 250 |
| 2. Le rôle de Jahnheinz Jahn..... | 256 |
| 3. Bibliographies et anthologies..... | 258 |
| 4. Colloques et études universitaires..... | 261 |
| 5. Difficultés de la documentation..... | 263 |
| INDEX..... | 265 |



| | |
|-----|---|
| 359 | (C) Poésie, contes et romans en langue française de la province de Nigele |
| 355 | (11) La Haute-Volta : le poids de l'histoire |
| 350 | (12) Mali : poids de la tradition |
| 339 | (13) Côte-d'Ivoire : une littérature de l'écrit ou de la parole |
| 335 | (14) Mauritanie |
| 325 | (15) Le Niger : une création littéraire d'une extrême nouveauté |
| 324 | (A) Essai de typologie des romans africains |
| 322 | (B) La théorie du genre littéraire |
| 302 | (a) Étienne Wambongo et la culture |
| 300 | (b) Belle-Lettres |
| 298 | (c) Concours littéraire : le pays de la langue |
| 297 | (d) Les œuvres littéraires |
| 290 | (e) Théâtre |
| 282 | (f) Rwanda et Burundi |
| 281 | (16) Le Rwanda : un pays marqué par les événements de 1972 |
| 278 | (17) Le Rwanda : l'épée Kinyaga et la tradition |
| 245 | (18) Auteurs étrangers de langue française |
| 244 | (19) Auteurs anglais et de Grande-Bretagne |
| 240 | (20) Auteurs de Belgique et du Canada |
| 238 | CONCLUSION |
| 237 | Bilan des données connues à ce littrairisme africain |
| 236 | Annexes et Glossaire |
| 235 | Le glossaire |
| 230 | 1. De l'anthologie négre de Pierre-Édouard Liégeois |
| 228 | 2. Le rôle de l'auteur |
| 227 | 3. Ethnologie et anthropologie |
| 221 | 4. Colloques et autres manifestations |
| 220 | 5. Littérature de la francophonie |
| 217 | Index |

Avant-propos

A lire les livres et articles toujours plus nombreux concernant la littérature africaine de langue française, on éprouve un certain malaise qui s'aggrave avec les rencontres effectuées lors des colloques et séminaires de professeurs remarquablement spécialisés sur un auteur d'Afrique noire ou du monde caraïbe, auteur le plus souvent analysé, disséqué sur son texte sans que sa personnalité soit évoquée.

Or le milieu d'origine, le terroir, la famille ont une importance considérable pour apprécier l'œuvre d'un auteur. L'inspiration ne peut pas être la même chez le Peul ou le Malinké des savanes soudanaises et chez le Bamiléké du Cameroun ou le Mpongoué du Gabon. Imaginerait-on une étude sur Henri Pourrat sans le situer dans son Auvergne ou sur Henri Queffelec sans rappeler ses origines bretonnes et l'importance de la mer ? C'est en général pourtant ce qui se passe pour les écrivains d'Afrique noire. Parce que les auteurs africains, pour la plupart, sont édités à Paris, on ne connaît trop souvent d'eux que ce que les directeurs de collections ou les attachées de presse ont cru devoir retenir en fonction du public et de la vente. Les écrivains d'Afrique noire, comme les autres écrivains francophones (Québécois, Vietnamiens, Mauriciens, Maghrébins, Belges, etc.), n'ont que très rarement les honneurs de la presse littéraire française à moins que, leur livre étant édité à Paris, ils ne bénéficient du même traitement que leurs confrères français publiés chez le même éditeur.

Pourtant l'écrivain africain est un témoin privilégié de son temps et j'ai mesuré au cours de mes études sur l'histoire de

*l'Afrique l'importance de ces personnalités pour comprendre par l'intérieur l'évolution de ces pays*¹.

Plusieurs dizaines d'ouvrages ont été consacrés à la littérature africaine et j'en ai établi la liste en bibliographie. Certains sont de très haute qualité et si j'ai écrit ce livre, c'est parce que, dans la plupart de ces études, la perspective historique manquait, la littérature orale n'était pas envisagée dans son ensemble, les précurseurs des dix-neuvième et vingtième siècles étaient presque toujours négligés et le caractère national des littératures après l'indépendance n'était que rarement exposé. L'importance de la critique littéraire africaine, d'autant plus vigilante en l'absence d'opposition politique, était sous-estimée ou complètement ignorée.

Recevant depuis 1960 au CEDAOM la quasi-totalité des journaux de l'Afrique francophone, j'étais à même d'apprécier ces aspects de la critique littéraire africaine.

D'autre part, chargé depuis une dizaine d'années à l'ADELF des prix littéraires, j'ai eu l'occasion de connaître les œuvres et souvent la personnalité des auteurs contemporains d'Afrique noire et je suis indigné de la scandaleuse méconnaissance du public cultivé français quant à leurs œuvres et à leurs problèmes.

Jusqu'à une date récente il n'existait en France aucun enseignement structuré des littératures négro-africaines. En 1972 le Centre universitaire de Paris XIII (Villetaneuse) sous l'impulsion de Mme Lydie Goré lançait un enseignement des littératures francophones. Responsable de l'enseignement de la littérature négro-africaine de langue française, il m'est alors apparu qu'il manquait un ouvrage susceptible de donner l'essentiel aux jeunes étudiants dont l'information africaniste était souvent médiocre.

Destiné à ces étudiants et au grand public cultivé, ce livre présente d'abord la littérature africaine dans le cadre francophone, puis consacre un long chapitre à la littérature orale, tant

1. L'histoire récente à travers les auteurs africains, dans *L'Afrique noire de 1919 à nos jours*, PUF, 1973, p. 234-238.

elle a d'importance comme source d'inspiration des auteurs africains.

Une première époque envisage « Les précurseurs », ceux du dix-neuvième et ceux du vingtième siècle jusqu'à la deuxième guerre mondiale. La deuxième époque « L'essor du mouvement littéraire africain » définit une périodisation calquée sur les événements politiques et débouche après les indépendances sur des littératures nationales.

Faire tenir une matière aussi dense en un peu plus de 200 pages représente un constant effort de compression, de résumé qui tourne par la force des choses trop souvent, nous en avons conscience, à l'énumération et au catalogue. Il eût été beaucoup plus facile pour moi de choisir quelques auteurs caractéristiques comme ceux qui figurent dans nombre de morceaux choisis africains. J'ai préféré donner leur chance au plus grand nombre les situant au mieux dans les divers courants de l'Afrique contemporaine.

Si ce livre donne aux lecteurs le goût de la littérature africaine, l'envie de lire les œuvres d'auteurs inconnus ou moins connus, s'il fait à travers les auteurs autochtones mieux connaître ces terroirs, ces civilisations et ces peuples il aura atteint son but.

CHAPITRE PREMIER

Littérature africaine et francophonie : définitions et problèmes

I. LITTÉRATURE AFRICAINE : DÉFINITION ET PROBLÈMES

Les écrivains d'Afrique noire sont pour la plupart ignorés du public français ce qui tient pour une large part au défaut d'information des journalistes spécialisés.

Les critiques littéraires parisiens sont, dans leur majorité, insuffisamment préoccupés de l'Afrique et la réputation des auteurs africains est plus souvent fondée sur la surface commerciale de leur éditeur que sur le thème abordé, encore que les problèmes politiques fassent davantage recette que le roman d'inspiration locale.

Il est rare que l'auteur soit situé dans son contexte national. Or il paraît impossible de juger une œuvre d'imagination si l'on ne tient pas compte du complexe réseau de liens familiaux basés sur le culte des ancêtres qui régit les sociétés négro-africaines et les différencie profondément de nos sociétés européennes. Ignorant très généralement les bases de la sociologie africaine, les professionnels européens des lettres se bornent bien souvent à la seule étude du style et prononcent sur le fond des jugements discutables. Parfois c'est une moue condescendante. Le « pas trop mal pour des nègres » qui est la pire des insultes. En d'autres circonstances c'est une louange systématique de l'écrivain noir parce que noir, louange aussi fâcheuse dans son genre que la critique formelle ou hargneusement raciste.

En réalité le souci du style de la pureté de la langue chez les auteurs africains est dans l'ensemble beaucoup plus grand que chez les auteurs européens. Ayant appris le français à l'école, de l'extérieur, ils ont pour notre langue un respect, des attentions qui nous changent heureusement de la juvénile désinvolture de certains auteurs français modernes.

1) *La qualité d'écrivain africain
et le « colonialisme » littéraire*

En Europe la notion d'écrivain est trop souvent restreinte à l'écrivain de belles-lettres : poète, nouvelliste ou romancier. En Afrique les circonstances politiques, le vide scientifique quant à la connaissance des peuples, à leurs religions, à leurs coutumes ont conduit les intellectuels africains à la recherche historique, à l'étude des ethnies et aux premiers témoignages sur le destin de leur peuple, ce qui est un légitime et salubre pèlerinage aux sources du passé.

On peut donc dire que la spécificité géographique apparaît en Afrique plus importante que le genre littéraire. C'est une notion qui avait déjà été mise en valeur au sujet des écrivains dits « coloniaux ».

En ce domaine les meilleures études sont dues à Roland Lebel qui, dans son *Histoire de la littérature coloniale en France*¹, définit un curieux « colonialisme littéraire » dont le sens est très différent du colonialisme politique :

« ... Le roman colonial qui va en quête de la connaissance des âmes se rencontre avec les travaux des techniciens qui étudient des mentalités primitives.

« La curiosité coloniale a changé d'objet. Naguère l'imagination et la sensibilité étaient seules excitées ; aujourd'hui c'est l'intelligence qui est sollicitée. Il ne suffit pas de faire beau, il faut aussi faire vrai... c'est vers l'étude de l'homme que s'est tourné l'effort de la littérature coloniale « gonflée de curiosité humaine ». A côté du savant, de l'historien, de l'ethnographe, du folkloriste, il y a place dans cette étude pour le romancier, capable de découvrir des

1. Roland LEBEL, *Histoire de la littérature coloniale en France*, Larose, 1931.

nuances, des particularités, des rapports qui ont échappé aux techniciens. Là s'exercent les qualités d'interprétations de vision, d'intuition et d'expression, œuvre à la fois de poète et d'observateur sagace, qui permettent d'atteindre certains aspects cachés de la réalité, et l'écrivain complétant le froid inventaire du savant recrée l'atmosphère, reconstitue la scène, l'anime de vie, rend perceptible tout le monde invisible, au-delà des sens et dévoile des profondeurs où, sans lui, on n'aurait jamais pénétré... la plupart des auteurs ont vécu leurs livres avant de les écrire. Ils ont appris les langues locales, étudié l'Histoire, les traditions, les coutumes, les religions et observé les transformations subies... ils ont par-dessus tout aimé le pays dont ils voulaient être les interprètes. »

Paul Louis dans son livre sur *La colonisation*¹ fut probablement le premier à donner au terme de colonialisme le sens péjoratif vulgarisé par Aimé Césaire² et défini en termes excellents par Henri Labouret³ :

« Depuis quelques années des critiques ont lancé dans le débat le mot « colonialisme ». Son imprécision lui assure un succès incontestable car il peut recouvrir tour à tour ou globalement les maux dont on rend les dominations responsables dans leurs dépendances : le gaspillage féroce et éhonté de la vie des autochtones, l'accaparement anarchique des ressources naturelles, grâce à l'emploi d'une main-d'œuvre locale contrainte de travailler pour des salaires dérisoires, et de suppléer jusqu'à la limite des forces humaines à l'insuffisance des organisations matérielles. On ajoute à ce réquisitoire les famines, épidémies et endémies qui déciment des populations sous-alimentées, maintenues dans la misère et l'ignorance par des dominateurs égoïstes ne se souciant guère de donner satisfaction aux besoins matériels et moraux les plus indispensables de leurs infortunés ressortissants. »

Le « colonialisme littéraire » défini par Lebel⁴ apparaît tout différent :

« L'écrivain colonial ne se reconnaît pas au fait d'avoir traité des sujets coloniaux. Nos colonies ont été l'occasion d'œuvres exotiques qui ne sont pas de la littérature coloniale. Celle-ci ne se distingue pas que par le lieu du sujet ; elle a (et ceci est surtout

1. Paris, 1905.

2. *Discours sur le colonialisme*, Présence Africaine, 1955, 72 p.

3. Henri LABOURET, *Colonisation, colonialisme, décolonisation*, Paris, Larose, 1952, p. 14.

4. *Op. cit.*, p. 86.

sensible depuis une vingtaine d'années) un caractère propre. *Le colonialisme*, pour employer la définition de Dominique Braga, réside dans une attitude, une qualité d'âme, l'assimilation d'une optique nouvelle. *L'exotisme* est plus romantique que colonial. *Exotisme* s'oppose à *colonialisme*, comme *romantisme* s'oppose à *naturisme*... les auteurs coloniaux ne sont plus des métropolitains de passage qui restent attachés à la mère patrie ; ils ont opté pour la colonie et c'est non plus d'Europe, mais de la colonie qu'ils regardent couler les événements... le colonialisme en littérature est une forme du mouvement général qui porte les esprits sur une connaissance plus précise, plus complète et plus pratique aussi des choses coloniales... aux qualités qu'on exige de l'écrivain, il faut adjoindre des qualités qui sont plus particulières au savant, c'est ainsi que le roman colonial, qui va en quête de la connaissance des âmes, se rencontre avec les travaux des techniciens qui étudient les mentalités primitives. »

Par ailleurs Fortunat Strowski, dans son *Tableau de la littérature française au XIX^e siècle et au XX^e siècle* concluait :

« L'étude que nous venons de donner sur le roman colonial et exotique a commencé par le nom d'un pur écrivain et évocateur de rêves : Loti. Elle se clôt sur un nom d'homme d'action et de réalisation : le maréchal Lyautey... »

Ainsi les plus éminents spécialistes justifiaient-ils à propos de la littérature dite coloniale l'intégration des écrits d'ordre ethnographique et historique, les récits des explorateurs, les études religieuses ou celles concernant le droit coutumier.

Transposons dans la littérature africaine moderne : Mgr Augouard, le R. P. Henri Trilles, Binger, Delafosse et Labouret correspondent à l'abbé Raponda-Walker, Maximilien Quénum, Dim Delobsom ou Cheikh Anta Diop. Lyautey et Robert Arnaud (Robert Randau), proconsuls et écrivains d'action, préfigurent et justifient les témoignages des hommes politiques africains : Senghor, Mamadou Dia, Sekou Touré, Patrice Lumumba, Fulbert Youlou, Moïse Tschombé, Sourou Migan Apithy ou Lamine Guèye.

Il est donc tout à fait légitime de faire figurer dans cette littérature africaine les auteurs traitant de ces divers pro-

blèmes comme aussi certains économistes, théologiens, pédagogues qui, souvent, malgré l'austérité des matières traitées, ont fait œuvre d'écrivain.

2) *Quantité et qualité. Articles et brochures*

La qualité d'écrivain se donne plus facilement à l'auteur d'une brochure autonome, même si elle a seulement quelques pages, qu'à l'auteur d'un article. Ainsi dans l'excellente bibliographie que Thérèse Baratte Eno Belinga a consacrée aux auteurs africains et malgaches de langue française¹, on trouve certaines plaquettes de poèmes de 11 ou 24 pages alors que la remarquable étude de Christophe Wondji sur la Côte-d'Ivoire occidentale entre 1890 et 1908², qui n'occupe pas moins de 36 pages denses dans la *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, n'y figure pas.

À l'heure actuelle, l'ADEF (Association des Ecrivains de langue française³) n'admet une candidature qu'à partir d'un livre ou d'articles représentant au minimum 3 000 lignes pour les adhérents, 3 livres ou 10 000 lignes pour les sociétaires dont bien sûr on apprécie la qualité.

1. ORTF-DAEC, Direction des Affaires extérieures et de la Coopération, 116, quai Kennedy, Paris, 3^e éd. 1972, 124 p.

2. *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer*, t. 1, n° 180-181, p. 346-381.

3. Ancienne AEFMOM (Association des Ecrivains d'Expression française de la Mer et de l'Outre-Mer) dont le siège est 38, rue du Faubourg-Saint-Jacques, Paris, XIV^e. Fondée en 1926 par Louis Bertrand, Marius et Ary Leblond, présidée par Pierre Mille et Jean Ajalbert, relancée en 1948 par Jean d'Esme elle rassemble plus de mille écrivains canadiens, belges, dahoméens, vietnamiens, sénégalais, ivoiriens, mauriciens, malgaches, etc. Cette association décerne douze prix littéraires : le grand prix de l'Afrique noire à un auteur originaire de l'Afrique noire ; un prix franco-belge décerné les années paires à Paris à un auteur belge, les années impaires à Bruxelles à un auteur français ; un prix France-Québec décerné chaque année à Paris à un auteur canadien ; prix de l'Asie, prix de l'Afrique méditerranéenne, prix Alpes-Jura, un prix de Madagascar et un prix des Mascareignes décernés les années paires, un prix des Caraïbes et un prix de l'Iran décernés les années impaires, enfin un prix du Luxembourg. Depuis 1969, l'ADEF et l'association Culture française ont uni leurs efforts pour éditer en commun trimestriellement la revue *Culture française*

II. LES DIFFICULTÉS DE L'ÉDITION

Ces difficultés furent considérables jusqu'en 1948 qui marque un courant de sympathie africaine dans le monde littéraire parisien. D'autres handicaps tenaient au fait que les responsables des imprimeries étaient l'administration coloniale ou les autorités missionnaires. Il faut attendre 1964 pour que le CLE (Centre de Littérature Evangélique) de Yaoundé, longtemps seule véritable maison d'édition, commence à publier.

1) *L'édition jusqu'en 1948*

A) *Imprimeries administratives et missionnaires.* — Pendant toute une période où la correspondance par voie maritime était lente, les auteurs africains ne pouvaient guère faire imprimer leurs œuvres qu'en Afrique. Or les imprimeries, officielles ou missionnaires, ne faisaient que difficilement place à la littérature profane.

D'abord établie à Saint-Louis du Sénégal, l'imprimerie du gouvernement général de l'AOF fut transférée à Gorée, puis à Rufisque. Une autre imprimerie officielle fut mise en place à Porto-Novo, capitale du Dahomey, alors que l'imprimerie administrative de l'AEF était installée à Brazzaville. Par ailleurs, après la première guerre mondiale, l'imprimerie de la mission catholique de Lomé (installée par les Pères allemands du Verbe divin avant 1914) constitua un précieux appoint. Enfin il faut citer les imprimeries artisanales, qui publiaient parfois certains journaux locaux. Ce fut le cas de la presse à bras de Mme d'Almeida à Ouidah par exemple qui imprima deux livres de Félix Couchoro¹.

B) *Littérature éparsée et manuscrits inédits.*

Ces difficultés de l'édition, l'éloignement du public littéraire font que des contributions importantes figurent dans des périodiques, journaux locaux, ou revues scientifiques comme le *Bulletin du Comité d'Etudes historiques et scientifiques de l'AOF* (à partir

1. *Amour et féticheuse* (1940) et *Drame d'amour à Anécho* (1950).

de 1916), *L'Education africaine* (organe des enseignants d'AOF lancé en 1913), la *Revue littéraire et artistique* lancée à Dakar en 1925-1927 par Marcel Sableau et Massyla Diop ou *La Reconnaissance africaine* que le R. P. Aupiais anima deux années durant (1925-1927) au Dahomey. A signaler également les revues missionnaires (*Annales spiritaines*, *Echo des Missions africaines de Lyon*) et *Anthropos*, fondée par le R. P. Wilhelm Schmidt à Vienne, qui accueillait les communications de prêtres africains.

Par ailleurs, sur les instructions de l'inspecteur général Charton, directeur de l'enseignement en AOF, les instituteurs avaient été invités à noter les traditions de leurs villages et de leurs clans. Ces documents devraient normalement figurer dans les archives des directions de l'enseignement transférées aux archives nationales des nouveaux Etats.

Bien souvent il existe dans les familles africaines, pieusement conservés dans quelques vieilles cantines, des manuscrits comportant notamment la transcription de traditions orales. Il est urgent d'en assurer la sauvegarde par leur transfert aux services nationaux ou par le microfilmage.

Ces manuscrits qui ont généralement la forme de cahiers d'écolier ont été parfois tirés de l'oubli avec un certain retard. Ce fut le cas notamment des cahiers de Rawane Boy¹ et de Yoro Diao² qui furent publiés par les soins de M. Rousseau, professeur au lycée Faidherbe à Saint-Louis du Sénégal, alors que les auteurs, anciens élèves de l'« Ecole des otages », étaient morts depuis plusieurs décennies déjà. Le cas s'est également produit pour le rapport de Bou el Moghdad³, fils de l'interprète de Faidherbe, et lui-même interprète officiel qui fut de toutes les missions françaises en Mauritanie notamment de celle de Coppolani à Tidjikja et Gouraud à Atar. Dans ce cas il y a lieu de faire la correction chronologique qui s'impose et de replacer les auteurs dans le contexte historique et local.

1. Cahiers de Rawane Boy, étude sur le Toubé, *Bulletin du Comité historique et scientifique de l'AOF*, 1931, p. 334-365.

2. Étude sur le Oualo, *BCHSAOF*, 1929, p. 133-211.

3. Publié par les soins de Mme DÉsirÉ-VUILLEMIN, *Revue d'Histoire des Colonies*, t. XXXIX, 1952, p. 103-126.

2) *L'édition de 1948 à 1964*

A) *L'édition parisienne et les auteurs africains.* — Le terme de prudence est faible pour définir les dispositions des éditeurs parisiens pour éditer les auteurs africains. Aussi devons-nous saluer les efforts de ces premières maisons d'édition en essayant d'expliquer leur position.

L'entreprise des Editions du Seuil s'explique parfaitement avec Emmanuel Mounier, le grand écrivain catholique, directeur de la revue *Esprit* et auteur de la *Révolution personaliste et communautaire* (1935), qui venait d'accomplir un périple africain. Ses notes de voyages publiées sous le titre *L'éveil de l'Afrique noire*¹ témoignent d'une étonnante lucidité. Il révèle aux lecteurs français la valeur intellectuelle et spirituelle de l'intelligentsia africaine découverte au cours des escales de ce périple. Par ailleurs M. Flamand, qui animait les Editions du Seuil, était un ami de longue date de Senghor, Maran, Damas.

Pour les Editions Fasquelle, J. Caillens raconte² une visite qu'il fit après la sortie des *Contes d'Amadou Koumba* à M. Fasquelle. Celui-ci revenait d'un voyage en AEF. Il avait parcouru la brousse, vécu parmi les indigènes dont il vantait l'hospitalité. Mais comme tout Français de la métropole, il s'étonnait du racisme blanc...

Les Editions Rieder avaient publié en 1926 *Force-Bonté* (mais avec une préface de Jean-Richard Bloch). En 1937 Fernand Sorlot, directeur des Nouvelles Editions latines, avait édité *Mirages de Paris* d'Ousmane Socé Diop alors que Larose déjà spécialisé en ethnologie publiait *Doguicimi* de Paul Hazoumé.

A partir de 1949 Seghers édite Senghor³, Keita Fodeba⁴,

1. Seuil, 1948.

2. Culture et civilisation noire à travers l'édition française, *Présence africaine*, 4, p. 707-710.

3. *Les chants pour Naett*, Seghers, 1949, 49 p.

4. *Poèmes africains*, Seghers, 1950, 63 p.

Martial Sinda¹, Bernard Dadié², cependant que Présence Africaine servira bientôt en quelque sorte de stimulant, de facteur de promotion et de régulateur entre les éditions à compte d'auteur, et les grandes maisons d'édition.

B) *Les Editions Présence Africaine*. — Le rôle de Présence Africaine comme maison d'édition est considérable. Dirigée par Alioune Diop avec l'attention passionnée d'un lecteur bénévole Jacques Howlett, professeur de philosophie, elle fut soutenue par des hommes politiques, antillais et africains. Les auteurs du continent noir y trouvaient une audience bienveillante. Cette maison d'édition fit connaître de nombreux auteurs qui n'auraient peut-être pas trouvé à se faire imprimer ailleurs. Le tableau ci-joint montre bien l'importance des Editions Présence Africaine dans l'ensemble de la production littéraire des Africains francophones.

*Tableau des livres d'auteurs africains
publiés en français (1954-1965)*

| <i>Années</i> | <i>Nombre de livres</i> | <i>Dont édités par Présence Africaine</i> |
|---------------|-----------------------------|---|
| 1954 | 17 | 2 |
| 1955 | 15 | 3 |
| 1956 | 18 | 3 |
| 1957 | 19 | 2 |
| 1958 | 14 | 6 |
| 1959 | 22 | 7 |
| 1960 | 22 | 7 |
| 1961 | 22 | 5 |
| 1962 | 26 | 8 |
| 1963 | 28 | 8 |
| 1964 | 30 | 6 |
| 1965 | 22 | 7 |
| | 255 | 64 |

1. *Premier chant du départ*, Seghers, 1965, 61 p.

2. *Afrique debout*, 1950 ; *Légendes africaines*, 1954, 124 p., 1956, 189 p.

C) *Editions à compte d'auteur et « commandite familiale ».*

Pour établir l'inventaire des livres publiés par des auteurs africains, il faudrait faire le tour des éditeurs à compte d'auteur. Or ces éditeurs n'aiment guère que l'on examine de trop près leurs procédés.

A propos de ces éditions à compte d'auteur, il y aurait beaucoup à dire sur la façon dont elles étaient pratiquées. En effet, touché par les petites annonces d'un journal, séduit par le prestige d'une édition parisienne, l'auteur africain, surtout celui de la brousse, était totalement sans défense. Il envoyait son manuscrit, une avance d'argent pour payer l'impression... et bien souvent la diffusion n'était pas faite.

Toutefois il se constituait parfois dans la famille étendue de l'auteur, une sorte de « communauté de financement ». Suivant une comptabilité marquée par des éléments affectifs, elle assurait le placement du livre par les membres de la famille qui occupaient des postes clefs subalternes (plantons, chauffeurs, gendarmes, etc.) dans la vie publique africaine¹.

Ainsi tel planton de ministre avait-il parfois dans une sacoche, en plus du *Mamadou et Bineta* ou de tel autre livre de lecture élémentaire destiné à sa formation personnelle, le roman de son « petit frère » instituteur ou médecin qu'il vendait souvent, après un savoureux dialogue, au visiteur se morfondant dans le salon d'attente. Ayant cotisé pour l'impression, il était admis au bénéfice moral et matériel de l'entreprise. C'est un exemple où le sens communautaire des Africains a permis la publication d'ouvrages qui, sans cette organisation semi-coutumière, n'auraient jamais été imprimés. J'ai l'impression d'ailleurs que la fierté d'être apparenté à un écrivain constituait pour le cotisant un élément plus important que le rendement pécuniaire tant le prestige de ce qui est imprimé est encore grand en Afrique.

3) *L'édition après 1964*

L'année 1964 ne marque à peu près aucune différence en Europe où les auteurs africains sont considérés comme des auteurs ordinaires. Par contre l'installation du CLE à Yaoundé transforme le problème en Afrique.

1. J'ai raconté une histoire qui m'est personnellement arrivée dans la préface à la 3^e édition de la *Bibliographie des auteurs africains et malgaches de langue française* de Thérèse BARATTE ENO BELINGA, 1972, p. III-IV.

A) *Maisons d'édition en Afrique.* — Nous avons dit les difficultés de l'imprimerie en Afrique. L'équipement était certes modeste avant les indépendances, sauf au Congo belge. Depuis les indépendances, des imprimeries neuves ont équipé la plupart des pays africains. Ainsi la Guinée et le Togo bénéficient des mêmes matériels, l'un offert par l'Allemagne de l'Est, l'autre par l'Allemagne fédérale. Le Cameroun comme le Zaïre ont été équipés. La formation professionnelle des ouvriers a été sensiblement améliorée si bien que de nombreux livres peuvent actuellement être imprimés sur place. Mais jusqu'à la création du CLE de Yaoundé il n'y avait pas en Afrique de véritable maison d'édition.

Le CLE (Centre de Littérature Evangélique) fut jusqu'à la création des NEA (Nouvelles Editions Africaines) en 1971 la seule maison d'édition francophone en Afrique. Elle fut paradoxalement financée par les protestants hollandais (*Brood voor het Hart*) et allemands (*Evangelische Zentralstelle*). Le pasteur hollandais Van der Werf après avoir été, de 1954 à 1962, directeur du Bureau pour la Littérature populaire à Hollandia (Nouvelle-Guinée), fut nommé en 1963 directeur de la diffusion du CLE à Yaoundé. Les premiers titres ont été publiés en 1964.

Le CLE recevait donc des manuscrits, les faisait lire par des professeurs de Yaoundé (blancs et noirs). Si le manuscrit était retourné, on ne se contentait pas de la formule rituelle des grandes maisons d'édition européennes, on conseillait l'auteur pour qu'il améliore son texte. Ainsi le CLE a réussi à mettre sur pied une maison d'édition qui met à la disposition des lecteurs des livres de tous ordres mais à un prix modique, ce qui permet des tirages accrus. Le pasteur Markhof a remplacé M. Van der Werf et les éditions CLE ont pris maintenant un régime de croisière.

C'est en 1967 que paraissait à Bamako aux Editions Populaires du Mali le premier livre *Si le feu s'éteignait* de Massa Makan Diabaté. Une quinzaine de titres ont été publiés depuis dont nous dirons l'importance au chapitre

de la littérature orale (*infra*, p. 77). Présentés sous une forme austère, ces livres, comme ceux du CLE, ont l'immense avantage d'être bon marché.

Ont été fondées en 1971 à Dakar les NEA (Nouvelles Editions Africaines) dont le directeur M. Mamadou Seck, avec un exceptionnel dynamisme, a lancé des collections et publié de nombreux auteurs africains. Les NEA se sont également installées à Abidjan. Par ailleurs le Zaïre, bien équipé en imprimeries, a vu se développer plusieurs maisons d'éditions : Editions Okapi, Editions du Mont-Noir sans compter les Presses Universitaires du Zaïre à Lubumbashi.

En Europe, il existe peu de nouvelles maisons d'édition sinon à Nivelles les Editions de la Francité qui ont publié notamment les actes des colloques de Villetaneuse (*Négritude africaine, négritude caraïbe*) et *Les fils de Kouretcha* de l'auteur ivoirien Aké Loba.

B) *Mémoires, thèses*. — Depuis la deuxième guerre mondiale, et surtout depuis les indépendances, les travaux d'auteurs africains se sont multipliés : mémoires de maîtrise, thèses de troisième cycle, thèses d'Etat¹, mémoires d'instituts spécialisés (Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer², Institut d'Etudes coopératives³, Centre de Relations internationales, IEDES). Il s'agit donc de quelques centaines de thèses écrites par des Africains et dont certaines représentent des travaux d'une exceptionnelle qualité.

1. *Inventaire des thèses et mémoires africanistes de langue française soutenues*, vol. 1, n° 2, 1969 ; vol. 3, n° 1, 1971 ; vol. 3, n° 4, 1971 ; vol. 5, n° 1, 1973 ; vol. 6, n° 1, 1974. Il y a lieu de signaler également l'*Inventaire des thèses africanistes en cours*, CARDAN, 20, rue de la Baume, Paris, VIII^e.

2. L'Institut international d'Administration publique qui, par décret du 2 décembre 1966, a pris, 2, avenue de l'Observatoire, la succession de l'Institut des Hautes Etudes d'Outre-Mer, possède en sa bibliothèque une remarquable collection de mémoires établi par des élèves africains.

3. Parmi les nombreux autres organismes citons, notamment, l'Institut français de Presse, rue Saint-Guillaume ; l'Institut de la Coopération, 15, rue Armand-Moisant ; l'IEDES (Institut pour l'Etude du Développement économique et social).

Parmi les littératures du monde francophone, celles d'Afrique Noire revêtent une importance exceptionnelle tant par la diversité des inspirations que par le foisonnement des genres et des auteurs. *La littérature orale*, source essentielle d'inspiration, est en général méconnue et *les précurseurs du XIX^e* sont ignorés. Au XX^e siècle une littérature surtout sénégalaise et dahoméenne débouche sur le *mouvement de la négritude*, qui s'affirme sur le plan littéraire et politique (Senghor...), et à travers une revendication sociale et nationale. Les années 1947-1949 marquent un tournant dans une évolution dont les années 1950-1955 (*l'essor*) et 1955-1960 (*l'épanouissement*) marquent les étapes vers l'indépendance. Aujourd'hui dix-sept républiques africaines ont choisi, comme langue officielle ou nationale, le français et un grand prix littéraire de l'Afrique Noire témoigne, depuis 1960, chaque année, de la vitalité des lettres africaines. Aussi convient-il de faire le point sur les recherches en cours et d'offrir un panorama des littératures de chaque pays, où des dizaines d'écrivains donnent aux lettres françaises une dimension nouvelle.

Auteur de nombreux ouvrages consacrés pour la plupart à l'Afrique Noire, Robert Cornevin dirige, à la Documentation Française, le Centre d'études africaines. Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Président de l'ADEF (Association des Ecrivains de Langue Française), il connaît personnellement la plupart des écrivains d'Afrique Noire. Cet ouvrage dense et complet est à l'heure actuelle sans équivalent dans le monde littéraire.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7502 00339983 1

Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

